

Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines et Management des Compétences

Validation des études

• Validation professionnelle :

Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie

"Coordonnateur du développement des ressources humaines de l'entreprise"

"Technicien en gestion et administration des ressources humaines"

La participation à la formation et la validation des compétences peuvent également donner lieu à un positionnement dans la convention collective dans les entreprises qui ne font pas partie de la branche métallurgique.

Modalités de délivrance du certificat : réussite aux épreuves, notation en entreprise

• Validation Universitaire :

La validation de la **Licence Professionnelle** est soumise à deux conditions :

- La moyenne des Unités d'Enseignement (projet tutoré et stage inclus) doit être égale ou supérieure à 10/20

- La moyenne de l'ensemble constitué du projet et du stage doit être égale ou supérieure à 10/20.

Le projet et le stage sont évalués par l'ensemble de l'équipe pédagogique et le tuteur en entreprise de chaque étudiant.

Partenariat

Cette formation par alternance est organisée en partenariat entre l'Université de Bourgogne et la branche professionnelle UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) dans le cadre de l'ITII-Bourgogne (Association regroupant l'Université de Bourgogne et les 4 Chambres Syndicales de la Métallurgie de Bourgogne).

Les étudiants sont simultanément inscrits à la **Licence Professionnelle**, diplôme national, et à la préparation du Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM), titre reconnu par la Profession.

UN EMPLOI

Le contrat de professionnalisation

Ce contrat de travail a pour objet de permettre à son bénéficiaire, jeune de moins de 26 ans et demandeur d'emploi de plus de 26 ans, d'acquérir une qualification reconnue en alliant des périodes d'enseignement général et l'exercice en entreprise d'activités en rapport avec la qualification visée.

La durée des contrats est comprise entre 6 et 12 mois. Des dispositions spécifiques peuvent dans certains cas porter cette durée à 24 mois. (Nous consulter). La rémunération varie de 55 % à 100% du SMIC*, en fonction de l'âge et du niveau d'études.

Financement : L'entreprise d'accueil peut bénéficier de réduction ou d'exonération de charges sociales en fonction de la situation du signataire du contrat, ainsi que de financements spécifiques. (Nous consulter).

Accès : Ouvert aux demandeurs d'emploi et salariés d'entreprise (Congés Individuel de Formation et Formation Continue)

* Sous réserve de l'application de dispositions conventionnelles plus favorables.

LES DOSSIERS DE PRÉ-CANDIDATURE DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS DE PRÉFÉRENCE AU PLUS TARD LE 15 OCTOBRE.
LES INSCRIPTIONS EN LICENCE SE DÉROULENT SELON LE CALENDRIER ANNUEL FIXÉ PAR L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE EN GÉNÉRAL DU 15 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE (SE RENSEIGNER).

PROGRAMME

Enseignements généraux communs

(permettant la validation de la Licence professionnelle)

GESTION ET ADMINISTRATION DES RESSOURCES HUMAINES

- Gestion administrative des dossiers du personnel
- Recrutement
- Entretiens individuels et professionnels
- Formation
- Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- Rémunération
- Santé au travail
 - Inaptitude et handicap
 - Risques psychosociaux
 - Conduites addictives
 - Prévention des troubles musculosquelettiques

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER DES RESSOURCES HUMAINES

- Droit du travail
 - Relations individuelles et collectives
 - Durée du travail
 - Salaires dans l'entreprise, participation et intéressement
 - Responsabilité civile et pénale
 - Accidents du travail et maladies professionnelles
 - Sécurité au travail
 - Veille réglementaire
- Convention collective
- Paie (initiation)

GESTION DE LA COMMUNICATION

- Communication et attitudes professionnelles
- Animation de réunion
- Management d'équipe (initiation)

CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE ET GESTION DE PROJET

- Management de projet
- Economie
- Qualité
- Gestion de production
- Bureautique

Enseignements de spécialisation

• "Coordonnateur du développement des ressources humaines de l'entreprise"

- Management d'équipe (approfondissement)
- Méthodologie d'enquête
- Mobilité professionnelle
- Accompagnement au projet professionnel

• "Technicien en gestion et administration des ressources humaines"

- Paie et charges sociales
- Système d'information en Ressources Humaines
- Accompagnement au projet professionnel